

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE TRIPARTITE DU 21 NOVEMBRE 2007

La mobilisation des cheminots a contraint le gouvernement à s'asseoir à la table des négociations après qu'il ait déjà concédé, le 06 novembre, dans le cadre de l'annonce de l'action de grève reconductible du 13 novembre dernier, de baisser l'âge pivot de la décote de deux années et demie.

La première réunion du processus de négociation qui doit durer au moins un mois, s'est tenue aujourd'hui, mercredi 21 novembre 2007, en présence des représentants de l'Etat, de la direction SNCF et des fédérations syndicales de cheminots.

En s'appuyant sur le rapport de forces créé depuis le 18 octobre, la fédération CGT s'est rendue à cette négociation dans une démarche offensive avec le seul objectif d'améliorer la situation et les droits de tous les cheminots.

Conformément au mandat donné aux organisations syndicales, par les cheminots réunis en Assemblées Générales le lundi 19 novembre, la fédération CGT a rappelé son refus du cadrage de cette réforme qui consiste à allonger la durée de cotisation, à instaurer un système de décote, la désindexation des pensions sur les salaires et un double statut.

Elle a porté et défendu les propositions contenues dans la plateforme commune.

La CGT a par ailleurs exigé que des annonces soient faites dès aujourd'hui afin

d'améliorer la situation des cheminots actifs et retraités.

Après de sérieux échanges et avant une suspension de séance, en réponse aux propositions des organisations syndicales, le représentant du ministère du travail a déclaré que : « l'Etat n'est pas opposé à évoquer les principes d'harmonisation de la réforme dans le cadre de la négociation ».

La direction SNCF en accord avec les représentants de l'Etat, a été amenée à définir le principe d'un calendrier et d'annoncer l'ouverture de négociations sur les points suivants :

- ➔ Table ronde n°1 : Mesures salariales et dispositifs d'accompagnement des carrières
- ➔ Table ronde n°2 : Niveau des pensions et compléments de retraite
- ➔ Table Ronde n°3 : Adaptation des règles du régime spécial
- ➔ Table Ronde n°4 : Avantages familiaux et conjugaux, handicap, prévoyance
- ➔ Table Ronde n°5 : Aménagement des postes en fin de carrière et amélioration des conditions de travail : prise en compte de la pénibilité.

D'autre part, la Direction SNCF a décidé de prendre un certain nombre d'engagements immédiats :

- ✓ la création d'un 10^{ème} échelon (8^{ème} ADC – 7^{ème} Garde barrière) avec une mise en place progressive au 1^{er} juillet 2008 soit 2,5% d'augmentation du traitement.
- ✓ Avec effet rétroactif pour les départs en retraite à partir du 1^{er} janvier 2008 si 8 ans d'ancienneté sur le 9^{ème} échelon.
- ✓ Intégration progressive sur 3 ans de la prime de travail dans la prime de fin d'année sur la base des codes prime 1 et 2.
- ✓ Passage progressif sur 3 ans de 50 à 54% de la pension de réversion du minimum de pension à compter du 1^{er} juillet 2008 (cette mesure constitue une première étape et elle concerne dans l'immédiat 40 000 conjoint(e)s de cheminots décédés).
- ✓ Amélioration du niveau de pension par l'intégration dans le salaire liquidable des gratifications d'exploitation et de vacances.
- ✓ Prise en compte des pénibilités et des spécificités métiers par différents dispositifs.

- ✓ Ouverture de la négociation sur la grille des salaires avant la fin du 2^{ème} trimestre 2008.
- ✓ Ouverture des négociations salariales de 2008 avancées à février.

Au delà des désaccords de fond qui demeurent, ces avancées sont à mettre à l'actif de l'action engagée par les cheminots.

Les prochaines tables rondes qui se tiendront pendant au moins 1 mois devront permettre d'en arracher d'autres. Ce sera en tout cas l'objectif de la CGT qui a chacune d'entre-elles continuera de rejeter le contenu de la réforme et défendra l'ensemble des revendications exprimées par les cheminots.

Elle informera ces derniers en temps réel de l'avancement des négociations et les consultera à l'issue du processus.

Nous invitons les cheminots réunis en assemblées générales à apprécier les résultats de cette première table ronde, l'ensemble des éléments du contexte, les enjeux de la période pour en débattre et prendre les décisions appropriées à la situation.

Montreuil, le 21 11 2007 – 21h00